

OÙ EN EST NOTRE SANTÉ MENTALE?

SURVOL DE LA SITUATION



L'état de la santé mentale s'est nettement détérioré depuis la pandémie.

La santé mentale de la population est trois fois plus précaire qu'avant la pandémie, et près de **2,5 millions de personnes** n'obtiennent pas les soins de santé mentale dont elles ont besoin.

Une proportion alarmante de 38 % des Autochtones a déclaré avoir une santé mentale « mauvaise » ou « passable ».



La santé mentale a été gravement négligée dans les soins de santé universels depuis la mise sur pied du régime d'assurance-maladie il y a exactement quarante ans.

- Après une succession de six gouvernements fédéraux, la situation persiste.
- Le gouvernement fédéral devrait soit modifier la *Loi canadienne sur la santé*, soit rédiger une nouvelle loi comportant des fonds permanents assortis d'une obligation pour les provinces et les territoires de consacrer davantage de fonds à la santé mentale et aux dépendances.



Le lieu de résidence est déterminant.

- Au Canada, les personnes reçoivent des soins radicalement différents selon leur province ou territoire de résidence.
- Souvent, les services dans les régions nordiques sont insuffisants en raison du manque de personnel en santé mentale et en dépendances, y compris de psychiatres.
- Le taux de blessures auto-infligées dans les territoires est de 3,5 à 5 % plus élevé que dans le reste du Canada.



La crise des drogues toxiques a dégénéré.

- Au Canada en 2023, 8 049 personnes sont mortes d'un empoisonnement aux opioïdes, et l'Ouest canadien est la région la plus particulièrement frappée. Ce chiffre fait de la crise des opioïdes la plus meurtrière au monde après les États-Unis.
- Jusqu'à deux tiers des accusations liées à la drogue sont, encore, des cas de possession. Les personnes ayant des problèmes de consommation de substances ont besoin de mesures de soutien sociales et en santé mentale, et non d'une peine d'emprisonnement.



Aucune province ni aucun territoire ne consacre suffisamment de fonds en santé mentale.

- En moyenne, les provinces et les territoires ne consacrent que 6,3 % de leur budget global de santé à la santé mentale, alors que cette partie du budget devrait être de l'ordre de 12 %.



Au Canada, il est impensable de payer pour un traitement contre le cancer.

- Pourtant, les soins de santé mentale ont souvent un prix, que beaucoup doivent assumer. Si ces personnes en ont les moyens.
- Devant la hausse brutale du coût de la vie, payer pour des soins de santé mentale et acheter d'autres nécessités comme l'épicerie et le loyer est incompatible.



C'est un sujet peu accrocheur, mais il nous faut plus de données!

- On ne peut pas réparer ce que l'on ne mesure pas.
- Le présent rapport s'appuie sur des données provenant de sources canadiennes officielles, mais les statistiques recueillies par le Canada sont loin d'être suffisantes, surtout pour les régions du Nord.